



Challenge Western 2025 2026





Préambule

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle Aquitaine, via sa commission Equitation Western, a décidé pour la saison 2025/2026 de mettre en place un Challenge Western sur l'ensemble de la région dans le but de :

- Valoriser et récompenser les performances de nos cavaliers Club et Amateur pratiquant en compétition les différentes disciplines d'Équitation Western et les encourager à participer aux Championnats
- Valoriser les enseignants et inciter les organisateurs à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité
- Développer les compétitions sur l'ensemble de la région et inciter les cavaliers à participer aux épreuves westerns
- Améliorer la communication vers les médias régionaux et les collectivités locales
- Développer l'équitation western dans le respect du sport

1 - Les prérequis de participation

Le Challenge Western Régional est ouvert à tous les cavaliers et cavalières de Nouvelle Aquitaine, **titulaires d'une licence de compétition FFE en cours de validité et souscrite auprès d'un adhérent FFE localisé sur le territoire Nouvelle Aquitaine** (voir règlement spécifique Western FFE)²

Pour participer au Challenge Western Régional, il n'y a pas d'engagement spécifique à effectuer mais un minimum de participations : les cavaliers, cavalières ou présentateurs, présentatrices devront avoir participé à **au moins 1 épreuve au choix sur trois concours différents**²

2 – Les détails du Challenge Western

Seulement 4 disciplines font partie du challenge :

- Showmanship
- Horsemanship
- Trail
- Ranch Trail



Dans les catégories suivantes :

- Club 2
- Club 1
- Amateur 2

Les clubs organisateurs ne sont pas tenus de proposer lors de leurs concours toutes les disciplines dans tous les niveaux?

Lorsqu'un concours inclut plusieurs épreuves entrant dans le Challenge, les résultats de chaque épreuve sont comptabilisés?

Les cavaliers/présentateurs n'ont pas l'obligation de participer à l'ensemble des épreuves entrant dans le challenge sur un concours?

3 – Calendrier des concours

Le calendrier des concours comptant pour le Challenge couvre la période du 1er septembre au 31 août de l'année sportive en cours?

Il est constitué des épreuves **officielles** organisées par un établissement affilié FFE?

Tous les concours fédéraux organisés durant la période entrent dans le Challenge?

Les dates suivantes sont données à la date du 1^{er} octobre 2025? Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates, les épreuves, d'annuler ou d'ajouter des concours pour raisons exceptionnelles?

- **Sunny Ranch** (40) : 11 et 12 octobre 25
Contact : alinecolorado63@gmail.com
- **Ecurie du Grand Guillon** (16) : 5 avril 26
Contact : paulinecovre@hotmail.fr
- **Village western** (33) : 2 et 3 mai 26
Contact : mail@village-western.com
- **Sunny Ranch** (40) : 16 et 17 mai 26
Contact : alinecolorado63@gmail.com
- **Ecurie du Grand Guillon** (16) : 30 et 31 mai 26
Contact : paulinecovre@hotmail.fr
- **Ranch Made in the USA** (19) : 13 et 14 juin 26
Contact : deborahtaves@gmail.com
- **Sagiran'ch** (19) : 1 août 26
Contact : ellenkindt@k@gmail.com



4 – Déroulement du Challenge

Pour se qualifier, les cavaliers/présentateurs doivent cumuler **3 participations (1 participation sur 3 concours différents)**

Les résultats seront basés sur les résultats de FFE Club SIF et FFE Compet

Les cavaliers/présentateurs s'engagent à respecter le règlement FFE général et spécifique, les organisateurs et les officiels de compétition

En cas de litige la commission Western Nouvelle Aquitaine sera la seule décisionnaire

La commission western se chargera de mettre à jour les classements du Challenge après validation des résultats sur le site fédéral

Classement :

Le vainqueur de chaque épreuve du Challenge sera le cavalier/présentateur qui aura obtenu le plus de points cumulés sur l'année dans une discipline et un niveau

En cas d'ex-æquo, le cavalier ayant participé au plus grand nombre de concours se verra classé devant

Les cas non prévus au règlement seront arbitrés par la commission Western

Cas particuliers :

Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories FFE différentes : club 1 /club 2 (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le résultat le plus élevé sera pris en compte

Attribution des points :

Sur chaque épreuve un cavalier/présentateur engrangera des points pour le Challenge, exception faite en cas de disqualification, dans ce cas, le cavalier/présentateur ne recevra aucun point

Un nombre de points est attribué à un cavalier, quel que soit le cheval présenté au cours de l'épreuve

Si un cavalier/présentateur a plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte

Les points attribués se feront en fonction du nombre de cavaliers/présentateur par épreuves

Le maximum de points étant 10 et le minimum 1, tous les cavaliers participants ayant au moins 1 point (sauf élimination)



L'attribution des points se fera en fonction du tableau ci-dessous :

Nombre de participants	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 et plus
1er	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10	10
2 ^{ème}		1	2	3	4	5	6	7	8	9	9	9
3 ^{ème}			1	2	3	4	5	6	7	8	8	8
4 ^{ème}				1	2	3	4	5	6	7	7	7
5 ^{ème}					1	2	3	4	5	6	6	6
6 ^{ème}						1	2	3	4	5	5	5
7 ^{ème}							1	2	3	4	4	4
8 ^{ème}								1	2	3	3	3
9 ^{ème}									1	2	2	2
10 ^{ème}										1	1	1
11 ^{ème}											1	1
12 ^{ème} et plus												1

Le nombre de points obtenus pour un cavalier/présentateur pour le Challenge sera la somme des 3 meilleures participations sur une discipline²

5 – Classement individuel

Le vainqueur de chaque discipline sera le cavalier/présentateur qui aura obtenu le plus de points cumulés sur l'année²

En cas d'ex-æquo, le cavalier ayant participé au plus grand nombre de concours se verra classé devant²

En cas de nouvelle égalité, c'est celui ou celle qui aura obtenu la meilleure note, toutes participations confondues au sein du Challenge sur la discipline concernée, qui sera classé devant²

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission Western Nouvelle Aquitaine²

Si un cavalier/présentateur a participé avec plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte²

Seules les épreuves officielles de la FFE seront prises en compte, les **épreuves préparatoires** ou **hors concours** étant exclues²



6 – Récompenses

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours?

Les meilleurs cavalier/présentateur des disciplines du Challenge seront récompensés dans les différentes catégories (Club 2, Club 1 et Amateur 2)?

Les cavaliers ou cavalières qui auront obtenu le titre de Champion(ne) Régional(e) du Challenge seront récompensé(e)s par des lots spécifiques qui seront distribués lors des rencontres pédagogiques en Octobre 2026? Les récompenses sont offertes par le CRENA et nos sponsors?

7 – Droit à l'image

Les cavaliers/présentateur participant au Challenge Western Nouvelle Aquitaine sont susceptibles d'être pris en photos y compris hors compétition, lors d'événements publics organisés ou labellisés par le CRENA?

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier/présentateur autorise d'avance à titre gratuit le Comité Régional d'Equitation Nouvelle Aquitaine et la Commission Western à diffuser ses photos associées ou non à son nom sur le site internet, les réseaux sociaux ou tout autre document édité pour la promotion du Challenge ou de l'équitation western?

8 – Ethique – Bien-être animal – Lutte anti-dopage

Ethique :

La commission western rappelle que l'éthique est une part importante de notre équitation et qu'il sera pris un soin particulier à la validation de chaque résultat?

Nous rappelons que les résultats d'un concours jugé par l'organisateur ou une personne ayant un lien avec l'écurie organisatrice ne seront pas pris en compte?

Nous remercions également les enseignants, entraîneurs ou professionnels de l'équitation de participer à des classes qui leurs sont dédiées ou à des classes hors concours afin de ne pas concourir contre des cavaliers de niveau bien inférieur?

**Bien-être animal :**

(Extraits du « Code_of_Conduct_Welfare_Horse_1Jan2013 » de la FEI adaptés au CRENA)

Le CRE Nouvelle Aquitaine exige de toutes les personnes licenciées en Nouvelle Aquitaine et impliquées dans le sport équestre qu'elles reconnaissent et acceptent qu'à tout moment, le **bien-être des équidés est primordial et ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales**. Il est donc impératif que les chevaux soient protégés contre la surutilisation ou les abus.

Documents de référence :

Site internet FFE : <https://www.ffe.com/le-cheval/bien-etre-animal>

Site internet FEI : <https://insidefei.org/fei/your-role/veterinarians/welfare>

Lutte contre le dopage :

Des contrôles antidopage pourront être réalisés sur un ou plusieurs concours du Challenge Western Nouvelle Aquitaine. Liste des produits interdits sur le site de la FFE.